

Direction des Études

La Direction des Etudes met en œuvre les programmes pédagogiques définis par la direction de l'ESILV.

Elle intervient, en appui des directeurs, dans l'organisation, la coordination, le suivi et l'animation pédagogique quotidiens des [programmes de l'Ecole.](#)

Elle assure une fonction relationnelle et de proximité avec les élèves et les enseignants, prend en charge le suivi personnalisé des élèves et assure l'interface avec les parents.

Les activités de la Direction des Etudes (DDE) comportent notamment les tâches suivantes :

- la conception, l'élaboration et le suivi des emplois du temps ainsi que la gestion des salles ;
- le suivi des stages intégrés en entreprise ;
- l'organisation des examens, des rattrapages, des bilans, des jurys et des soutenances.